



CADETS DE GENEVE

École de musique



Tarifs en vigueur dès la rentrée scolaire 2023-2024 L'écolage est dû pour l'année scolaire entière

Facturation bisannuelle payable à fin octobre et à fin février

Eveil et initiation musicale 1 et 2	CHF 550.- / an	2 x CHF 275.-
Solfège 1-2-3-4 et cours d'instrument (forfait)	CHF 970.- / an	2 x CHF 485.-
Rabais		
2 ^{ème} enfant (forfait)	CHF 750.- / an	2 x CHF 375.-
3 ^{ème} enfant et suivants (forfait)	CHF 570.- / an	2 x CHF 285.-
Cadets dès 18 ans sans cours d'instrument *	CHF 530.- / an	2 x CHF 265.-
Filière intensive et pré professionnelle (forfait)	CHF 1300.- / an	2 x CHF 650.-
Frais de dossier – inclus dans l'écolage / non remboursable*	forfait annuel	CHF 50.-
Instrument (mise à disposition et entretien) *	forfait annuel	CHF 120.-
Tambour muet paiement unique à la remise de l'instrument *	forfait unique	CHF 50.-
Xylophone paiement unique à la remise de l'instrument *	forfait unique	CHF 75.-

* Montants forfaitaires, sans rabais pour 2^{ème} enfant et suivants !

Pour la facturation, l'ordre d'attribution des enfants dépend des prestations fournies et non de l'âge ou de la date d'entrée dans la société. Les enfants d'une même famille **suivant des cours sont considérés comme « premiers enfants »**, ceux inscrits en initiation musicale ou ne suivant plus de cours sont considérés comme « viennent ensuite ».

Avec le soutien de la République et canton de Genève
Avec le soutien de la Ville de Genève